



Conseil Municipal de la Commune de Gigondas

Procès-verbal séance du 3 janvier 2023 - 18h30

APPROBATION COMPTE RENDU DERNIERE SEANCE (8 décembre 2022)

Délibérations mises au vote :

QUESTION N°1 : Élection du secrétaire de séance : Caroline Chochois

QUESTION N°2 : Attribution marché rénovation du gîte

VU Le code des marchés publics ;

VU le Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique ;

VU l'estimation prévisionnelle de ces travaux s'élevant à 156 000 € TTC ;

VU l'analyse de la Commission d'Appel d'Offre en date du 1^{er} décembre 2022 inscrivant les entreprises les mieux disantes comme suit :

N° du lots	Nom du candidat	MONTANT TTC
N° 1 – gros œuvre – Réseaux - façades	SARL NICOBAT 18, Rue Fernand De Rocher 84100 ORANGE	28 809.60 € TTC
N° 2 - menuiseries	SARL BACCOU 39 ZA impasse ZA la Barcellona 84190 BEAUMES DE VENISE	15 684.71 € TTC
N° 3 -doublage – cloisons - peinture	EURL MONBLANC 1260 Chemin de la Verdière 84140 MONTFAVET	43 032.60 € TTC
N° 4 – revêtements sol et murs	SPVC 1141 Route d'Orange 84200 CARPENTRAS	20 298.96 € TTC
N°5 - électricité	SAS HERVE DUFETRE/CONTACT ELEC 7 rue Gustave Eiffel 26400 CREST	13 896.00€ TTC
N° 6 – plomberie sanitaires chauffage	SARL ANAYA CRUEIZE 252 chemin des Métiers 84340 MALAUCENE	32 353.20 € TTC

Vote pour : 14 + 1 pouvoir

Contre : 0

Abstention : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

QUESTION N°3 : Commission du personnel : modification des membres

Monsieur le Maire propose que Madame Anne Caroline rejoigne la commission du personnel afin d'y apporter sa technicité

Vote pour : 13 + 1 pouvoir

Contre : 0

Abstention : 1

La délibération est adoptée à la majorité.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe de la signature des actes notariés pour la vente parcelle Tranié et la servitude de passage Gras (au dessus du cimetière)
- débat sur la vente parcelle, face à la pizzeria. Tour de table préparatoire : 10 pour, 3 contre, 1 abstention
- Réunion syndicat Rhône-Ventoux du 12 janvier. Eric et Michel vont négocier la validation des réseaux de la Gardette afin de permettre la rétrocession. Problème de conformité sur dimension tuyaux/trappes assainissement + problème compteur eau
- Voeux population : 40 réponses. Monsieur Le Maire propose de prévoir pour 100 personnes.
- Finalisation du PADD (plan d'aménagement de développement durable). Le dossier sera envoyé par mail au conseil.
- Fonds Verts : pour solliciter les subventions, il faut monter des dossiers projets cohérents. Des diagnostics énergétiques sont en cours sur les bâtiments école et moulin (locations).
- Préparation du budget investissement. Quels sont les projets proposés ? Voirie, travaux appartement école, toitures, cimetière, chapelle, sanitaires école, local Gardette, jardins partagés
- Fin de la séance à 19h45